

# COMMUNE DE SAINT LAURENT

## Conseil Municipal du samedi 5 juin 2021

Le cinq juin deux mille vingt-et-un, à neuf heures, le conseil municipal dûment convoqué le 1<sup>er</sup> juin 2021, s'est réuni à la salle de fêtes Zizou Unal de Saint-Laurent, sous la présidence de Madame Jocelyne TREVISAN, maire.

PRESENTS : TREVISAN Jocelyne, GHILARDI Stéphanie, HENAFF Ludovic, MINER Bernadette, DELOGE Stéphanie, GODEFROY Fabien, TROUGNAC Marie-Claire, HUGER FRAU Emilie, VERZEGNASSI Alain, CLUA Guy, LAFERRIERE Maxime.

ABSENTS, EXCUSES : LONDERO Bernard, DELMAS Manon, CUEVAS Patricia, BOUSQUET Thomas.

POUVOIRS : DELMAS Manon à GHILARDI Stéphanie ; CUEVAS Patricia à DELOGE Stéphanie ; BOUSQUET Thomas à TREVISAN Jocelyne.

Secrétaire de séance : MINER Bernadette.

### ORDRE DU JOUR :

- *Lecture et approbation procès-verbal de la séance du 10/04/2021.*
- *Communication et débat sur le compte-rendu Chambre Régionale des Comptes.*
- *Affectation du résultat du Centre Communal d'Action Sociale.*
- *Création poste adjoint technique à temps complet.*
  - Proposition d'adhésion à la convention d'accompagnement pour la reprise des services antérieurs, avec le CDG 47.*
- *Création poste adjoint technique à temps non complet (école).*
- *Création poste adjoint administratif contractuel à temps non complet.*
- *Mise en place du Règlement Général de Protection des Données.*
- *Désignation correspondant défense.*
- *Renouvellement convention école.*
- *Autorisations occupation domaine public :*
  - . comité des fêtes 03/07/21*
  - . USPL Marchés gourmands*
- *Chenil fourrière : proposition de services et achat équipement.*
- *Elections des 20 et 27 juin : constitution des bureaux de vote.*
- *Questions diverses.*

Madame le Maire demande l'accord du conseil municipal pour ajouter le point ci-après à l'ordre du jour : transfert de compétence « autorité organisatrice de la mobilité » à la communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas. Le Conseil Municipal donne son accord.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

### COMMUNICATION ET DEBAT SUR LE COMPTE-RENDU CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES.

Le compte-rendu du contrôle de la Chambre Régionale des comptes a été communiqué à chaque conseiller municipal. Pas d'observation.

### AFFECTATION DU RESULTAT DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

Le conseil municipal procède à la clôture du budget du CCAS et transfère le résultat de clôture d'un montant de 1 302.71 € au budget de la commune.

#### CREATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS COMPLET.

Le conseil municipal décide la création d'un poste d'adjoint technique stagiaire à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

#### PROPOSITION D'ADHESION A LA CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA REPRISE DES SERVICES ANTERIEURS, AVEC LE CDG 47.

Le conseil municipal décide d'adhérer à la convention d'accompagnement pour la reprise des services antérieurs et autorise Mme le Maire à signer la convention.

#### CREATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS NON COMPLET (ECOLE).

Le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint technique à temps non complet pour l'école.

#### CREATION POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF CONTRACTUEL A TEMPS NON COMPLET.

En raison du départ à la retraite de la secrétaire de mairie, le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint administratif à temps non complet.

#### MISE EN PLACE DU REGLEMENT GENERAL DE PROTECTION DES DONNEES.

Le conseil municipal décide d'adhérer à la mission proposée par le CDG 47 pour la mise en place du RGPD. Mme le Maire est autorisée à signer la convention.

#### DESIGNATION CORRESPONDANT DEFENSE.

Mme Emilie FRAU est désignée.

#### RENOUVELLEMENT CONVENTION ECOLE.

Le conseil municipal donne son accord pour le renouvellement de la convention avec la mairie de Bazens pour la répartition des élèves des 2 écoles.

#### TRANSFERT COMPETENCE AUTORITE ORGANISATRICE DE LA MOBILITE

Le conseil municipal adopte le transfert de la compétence Autorité organisatrice de la mobilité à la communauté de communes du Confluent et des coteaux de Prayssas.

#### AUTORISATIONS OCCUPATION DOMAINE PUBLIC :

- . comité des fêtes      03/07/21 et 05/09/2021
- . USPL Marchés gourmands : samedis du 10 juillet au 28 août 2021
- . Zumba : le mardi sur l'esplanade et le vendredi à compter du 25 juin.

#### CHENIL FOURRIERE : PROPOSITION DE SERVICES ET ACHAT EQUIPEMENT.

Le conseil municipal ne souhaite pas acquérir les équipements proposés.

#### ELECTIONS DES 20 ET 27 JUIN : CONSTITUTION DES BUREAUX DE VOTE.

#### QUESTIONS DIVERSES.

- Remerciements à Alain Verzegnassi qui a passé l'épaveuse car le service voirie n'était pas encore intervenu.
- SYNDICAT Transports Scolaires : réélection président, pas de changement.
- Journée citoyenne : intervention sur l'atterrissement, participation des lycéens de Nérac.
- Fossés : 2 devis pour le broyage et curage – 13 000 € et 5 700 € - une réunion avec les propriétaires riverains sera organisée afin de fixer les règles de l'entretien à l'avenir.
- Projet d'acquisition de mobilier pour la salle de réunion et le secrétariat de mairie.
- Sentier pédagogique : présentation sur site des outils de notre parcours et repérage des lieux de mise en place des bornes, mercredi 9 juin avec la communauté de communes.
- Mme le Maire informe le conseil de la donation de M. Léon Raffin. La succession est en cours chez le notaire.
- Une étude pour la réhabilitation de la maison sera réalisée avec un architecte.